



ACTION 17 FOR.A

CONDUIRE UNE GESTION DURABLE ET MULTIFONCTIONNELLE DES FORÊTS DU TERRITOIRE

PRIORITÉ ++++

COÛT €€€€



>> ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

3.2 Consolider la filière bois tout en préservant la richesse forestière du massif vosgien

3.3 S'appuyer sur des solutions reposant sur la nature pour maintenir la qualité de vie du territoire

4.1 Valoriser les initiatives les plus prometteuses et les projets porteurs de résultats positifs

4.2 Mobiliser et sensibiliser les citoyens

>> ÉTAPES

Temps 1 : mesures pour agir face au déséquilibre sylvo-cynégétique

Temps 2a : reboiser en s'appuyant sur la diversité des essences, des âges et de la régénération naturelle de la forêt

Temps 2b : poursuivre la sensibilisation des élus aux enjeux de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt

Temps 2c : sensibiliser et regrouper les propriétaires forestiers

Temps 3 : accompagner l'accueil du public

>> ENJEUX

La forêt constitue un espace naturel dans lequel l'activité humaine est importante, que ce soit à travers l'économie de production, d'exploitation et de transformation du bois, ou à travers les pratiques touristiques et les loisirs. La forêt constitue par ailleurs un formidable atout pour réussir une politique Climat-Air-Énergie car elle contribue à l'atténuation du changement climatique et l'adaptation aux phénomènes climatiques futurs à travers différents leviers :

- ✓ un effet de séquestration carbone,
- ✓ un effet de substitution grâce à l'utilisation du bois en remplacement de matériaux plus énergivores ou d'énergies fossiles,
- ✓ une absorption de la pollution de l'air,
- ✓ une régulation de la température à proximité des zones urbaines.

Au vu de ses effets de régulation du climat local, de limitation des sécheresses, et de sa fonction de services, la forêt représente un enjeu crucial malheureusement impacté par le changement climatique depuis plusieurs années. C'est pourquoi la gestion forestière doit intégrer des stratégies d'adaptation au changement climatique visant à assurer la durabilité des forêts, le développement territorial, l'emploi et les fonctions environnementales. Tel est l'objectif d'une gestion durable et multifonctionnelle des forêts.

>> DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE

La question de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt est traitée comme problématique prioritaire par la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche au travers de sa stratégie forêt-bois, elle est désormais intégrée comme une obligation légale pour tous les propriétaires forestiers au vu de la loi dite « Climat & Résilience » d'août 2021.

Il s'agit de permettre un renouvellement de la forêt et sa résilience au regard des changements climatiques, tout en utilisant ses ressources pour le développement du territoire.

Plusieurs objectifs sont ainsi développés :

- ✓ reboiser et conduire une sylviculture en s'appuyant sur la diversité des essences, des âges et de la régénération naturelle de la forêt,
- ✓ retrouver l'équilibre faune-flore : agir face au déséquilibre sylvo-cynégétique,
- ✓ poursuivre la sensibilisation des élus aux enjeux de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt,

>> ACTEURS

LES PORTEURS

Propriétaires forestiers, dont les communes et l'ONF

Communautés de Communes et communes

LES PARTENAIRES

Chasseurs, les groupements économiques forestiers

CRPF, Fncorfor

Réseau des Communes forestières Grand Est

Fibois Grand Est

CeA, État (DRAAF)

Union européenne et Région via le FEADER

- ✓ mobiliser, sensibiliser et regrouper les propriétaires forestiers,
- ✓ accompagner l'accueil du public.

Plusieurs dispositifs existent pour gérer des parcelles forestières sur un territoire :

- ✓ le Plan simple de Gestion, pour les exploitations de domaine forestier privé,
- ✓ le Régime Forestier, l'outil de gestion communal géré par l'ONF,
- ✓ le Plan d'approvisionnement du territoire,
- ✓ la charte forestière de territoire = une démarche stratégique réunissant tous les acteurs du bois sur le territoire.

>> PROPOSITION DÉTAILLÉE

- ✓ **Reboiser et conduire une sylviculture en s'appuyant sur la diversité des essences, des âges et de la régénération naturelle de la forêt**

L'une des grandes stratégies d'atténuation des impacts du changement climatique en forêt réside dans la diversification de la forêt. C'est-à-dire agir sur les forêts dont les peuplements sont composés d'individus de la même espèce et du même âge. Ce changement de système cultural permet d'augmenter les chances de voir certains individus résister aux aléas climatiques à venir, tels que les sécheresses. Et donc d'éviter aux forestiers des pertes sèches massives, à l'image de ce qu'il advint suite à la crise des scolytes. L'implantation d'arbres allochtones peut être envisagée avec discernement et prudence sur des petites parcelles.

Le second axe stratégique pour une gestion durable des forêts se situe dans la régénération naturelle de la forêt. La régénération naturelle utilise le cycle naturel de reproduction des peuplements en place. Elle correspond à l'ensemble des interventions de renouvellement d'un peuplement forestier par semences issues des arbres sur pied. Les semis se développent à partir des graines provenant de ces arbres (arbres semenciers) qui sont progressivement enlevés. Les rémanents, les bois morts, les souches, les racines constituent une source d'éléments organiques et sont utiles à la qualité du sol comme supports de biodiversité et abritent faune et flore spécifiques.

L'ONF et le CNPF peuvent être contactés pour

la réalisation d'études et le conseil sur ces sujets (*cf. partie ressources utiles*).

- ✓ **Retrouver l'équilibre faune-flore : agir face au déséquilibre sylvo-cynégétique**

Un déséquilibre forêt-gibier trop important nuit à la régénération naturelle de certaines espèces telles que le sapin, le hêtre. Cela favorise une forme de monoculture de l'épicéa, et donc une sensibilité à divers phénomènes liés au changement climatique.

L'idée est, sur une échelle relativement large, de proposer un système d'objectifs de chasse qui sera défini par des leviers comme l'incitation financière (ou système de bonus/malus). L'échelle du lot de chasse est ici à proscrire. Pour accompagner ces objectifs, la création de cahiers des charges types en lien avec les associations de chasseurs peut être établi et proposé à chaque propriétaire forestier.

Un autre système pertinent est celui des baux de chasse, contrat établi entre le propriétaire et les chasseurs. Le loyer peut être augmenté/réduit selon l'atteinte des objectifs de chasse ; ce système est donc très proche du bonus/malus précédent.

Un autre levier à proposer est celui de l'agrainage. Ce sujet divise les différentes filières : il est un avantage pour les chasseurs qui trouvent une ressource abondante et les paysans n'ont plus de problème de gibier détruisant leurs cultures ; mais il peut créer problème environnemental dû à une trop grande abondance de ce gibier et donc difficultés de régénération de la forêt. Ce système doit impérativement être inclus dans une recherche d'équilibre entre problématiques

de chasse et problématiques de régénération forestière, détaillée ci-après.

L'objectif est de trouver un équilibre entre une sylviculture et une diversité des essences permettant l'exploitation et la survie de la forêt, et le travail des chasseurs pour l'alimentation des populations. La question du revenu des forêts doit être mise à plat ; l'économie de la forêt se répartissant entre la chasse et la sylviculture. Les deux sont nécessaires, le travail à mener est donc sur le bon niveau d'information de chacun et le dialogue entre chaque métier.

Un dialogue entre acteurs de la chasse et spécialistes de la sylviculture est nécessaire, et un choix de gestion peut ensuite être fait par les propriétaires forestiers.

Étape 1 de concertation menée par les élus locaux, élargie, entre les différentes filières.

Étape 2 de choix par les propriétaires des solutions les plus intéressantes entre baux de chasse, sensibilisation de tous les publics, trouver des valorisations locales des produits extraits de la forêt (venaison et bois), création d'aménagements de type prés à gibier pour les grands ongulés pour leur donner des espaces de pâture (et donc ne pas empiéter sur la régénération naturelle), etc. Il n'existe pas une solution unique et globale, chaque localité doit se saisir de la question pour adapter la solution à son territoire.

✓ Poursuivre la sensibilisation des élus aux enjeux de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt

Le concept de gestion durable de la forêt n'est pas connu de tous. C'est pourquoi il convient tout d'abord d'organiser des sessions de sensibilisation, voire des formations, sur le sujet. Ces actions peuvent prendre plusieurs formes, des journées d'échanges, des visites sur site, des publications...

✓ Mobiliser, Sensibiliser et Regrouper les propriétaires forestiers

Mobiliser les propriétaires forêts pour la préservation et la valorisation des forêts et ainsi garantir le maintien de ce patrimoine.

L'accompagnement des propriétaires se poursuit par le montage du projet en lien avec des acteurs professionnels locaux permettant de garantir le choix des espèces adaptées au type de parcelle et une gestion durable et concertée lorsque cela est possible. Le soutien financier permet ainsi de couvrir les frais de plantation d'arbres et arbustes et la mise en gestion durable des parcelles forestières.

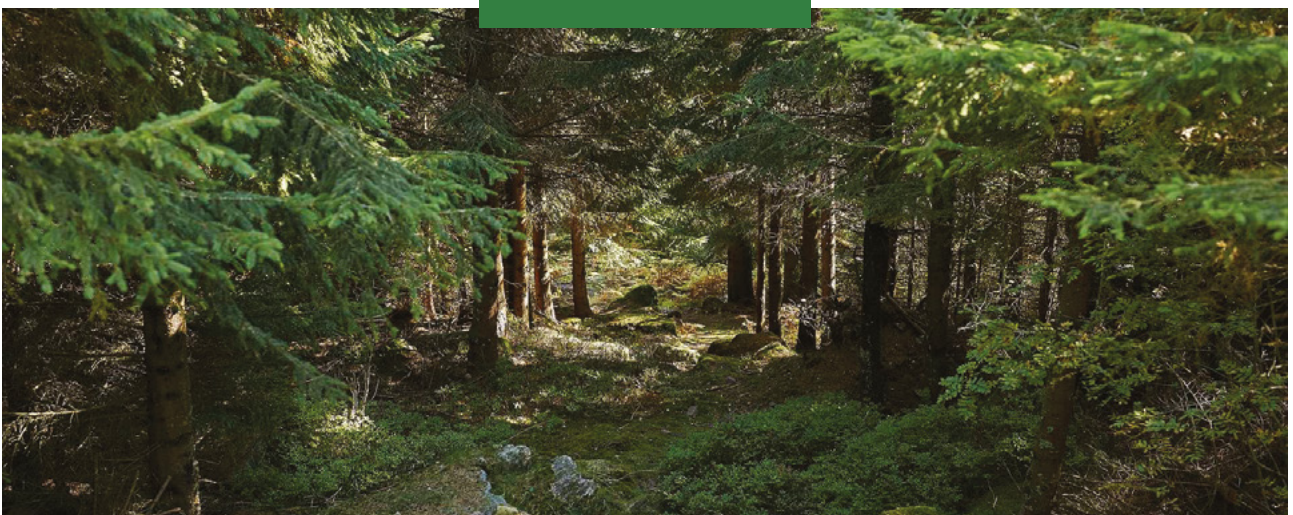
✓ Accompagner l'accueil du public

« Comprendre que l'espace forestier est un espace partagé, elle appartient à tous ».

Cette démarche permet d'avoir une réflexion cohérente sur l'espace concerné et d'éviter une trop grande dispersion des infrastructures pour en faciliter l'entretien et protéger le milieu naturel. Les objectifs sont multiples, assurer l'accessibilité au plus grand nombre tout en respectant les milieux et l'histoire des lieux, ainsi que garantir la sécurité du public dans les espaces aménagés pour l'accueil.

- Réalisation de sentiers thématiques pour les promeneurs et communiquer sur la gestion du paysage. (événementiel, ex. : printemps de la forêt 2022).
- Éducation : public pour loisirs (promeneurs, vtt).
- Exemple de sensibilisation : personnels de l'ONF, Brigade verte au champ du feu.
- Chasseurs : sécuriser l'espace (adapter la signalétique à la pratique de la chasse).

Inciter l'usage d'application comme Illiwap (ou autre site) pour faire l'interface entre les chasseurs et les promeneurs de façon instantanée.



>> AMBITION

Diversifier les essences en forêt notamment en favorisant les peuplements feuillus-résineux.

Maintenir des **forêts productives**.

Informé et former les propriétaires.

Trouver un **équilibre faune-flore** cohérent dans toutes les parcelles du territoire.

Objectif d'ici 2027 d'avoir une gestion durable et multifonctionnelle de l'intégralité des forêts du territoire.

>> FINANCEMENT

Fonds Développement forêt-bois du Crédit Agricole.

BPI France.

Mécénat (ex. : www.plantonspourelavenir.fr).

FEADER.

Subvention de la Région Grand Est : créer ou réhabiliter des places de stockage de bois et de maintien du stockage.

Fondation France Bois Forêt.

Collectivité européenne d'Alsace.

>> EXEMPLES

Démarche d'**ilot d'avenir à Niederhaslach** par l'ONF à titre expérimental.

Démarche de la **Fédération des communes forestières et de la ville d'Oberhaslach** de gestion d'une parcelle forestière par une classe de CMI, sous la conduite de l'ONF.

Système de bail de chasse intégrant un bonus/malus à **Westhoffen**.

Dans le Trièves : instauration de chartes forestières (2006 puis 2014), installation d'un pôle d'excellence rurale qui a permis de financer et d'organiser la filière, constitution d'une SEM pour la gestion de la chaufferie bois, raccordée au réseau public et l'entrée d'un opérateur privé pour gérer l'approvisionnement (la SEM et a permis de doubler, voire tripler la mobilisation de plaquettes, l'objectif est d'atteindre 15 000 tonnes en 2020).

>> FICHES ACTIONS LIÉES

EAU.A - Mettre en place une gestion écologique de la ressource eau

EAU.B - Préserver, restaurer et recréer les composantes de la trame verte et bleue en milieu naturel, agricole et urbain

FOR.B - Développer la filière bois d'œuvre et bois-énergie, en lien avec les territoires voisins

PRO.A - Développer l'éco-tourisme et le tourisme de pleine nature

PRO.B - Valoriser les bonnes pratiques Climat-Air-Énergie des acteurs privés et publics

SEN.A - Communiquer et sensibiliser les habitants du territoire à la problématique Climat-Air-Énergie

SEN.B - Sensibiliser les industries et artisans à la plus-value économique des actions développement durable

SEN.C - Proposer une commande publique éco-responsable et former les techniciens des collectivités

QUELQUES RESSOURCES UTILES

Stratégie forêt-bois de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

CNPF pour les forêts privées

Association **Prosylva**

Site internet Climescence : climescences.fr

Association **Fibois Grand Est**

FNCOFOR : fiches pratiques